

Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées

**Arrêté du 22 juin 2026 modifiant l'arrêté du 7 mars 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France**

NOR : SFHZ2630250A

La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'agence régionale de santé Hauts-de-France :

1. Au titre du I.- 2° a) de l'article D. 1432-15 :

- Ali LAAZAoui, titulaire et Olivier BRABANT, suppléant, désignés par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ;
- Dominique MORTREUX, titulaire et Franck BIERI, suppléant, désignés par la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC).

2. Au titre du I.- 2° b) de l'article D. 1432-15 :

- Christophe ROCHELLE, titulaire et Franck HELIAS, suppléant, désignés par le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) ;
- Nora TAALBA, titulaire et Valérie HASSANI, suppléante, désignées par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) ;
- Benoît CALOONE, titulaire et Francis DUQUESNE, suppléant, désignés par l'Union des entreprises de proximité (U2P).

Article 2

N'est plus membre du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, précédemment désigné au titre du I.-2° c) de l'article D. 1432-15 :

- Dominique NORET, suppléant, représentant de la Mutualité sociale agricole (MSA).

Article 3

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 22 juin 2026.

Pour la ministre et par délégation :  
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,  
Yann DEBOS